



**GASTRONOMIE ET ŒNOTOURISME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SOUTIEN REGIONAL AUX PROJETS DE VALORISATION TOURISTIQUE**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- D'une aide régionale pour les projets de développement touristique d'envergure et/ou structurant dans le domaine de la gastronomie et de l'œnotourisme

QUELS PROJETS SONT ACCOMPAGNES ?

- Caveaux viticoles individuels et collectifs (partie accueil du public – vente/dégustation/visite)
- Maisons de valorisation touristique (avec scénographie/muséographie et animations) des produits de terroir
- Investissements dans les projets d'ampleur régionale comme les Cités de la gastronomie
- Les études paysagères
- L'événementiel régional de promotion touristique du vin et/ou des Cités de la gastronomie

QUELLES DEPENSES PUIS-JE PRESENTER ?

Ce qui est éligible	Dépenses non éligibles
<p>Caveaux viticoles Création ou aménagement d'espaces d'accueil du public au sein de caveaux viticoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces dégustation, muséographie/scénographie • Parcours de visites, • Aménagement de jardins ampélographiques, • Matériels pour un service qualitatif des vins (caves à vins, appareil de service du vin, etc.), • Sanitaires et espaces cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses éligibles aux aides OCM, • Les dépenses liées à l'immobilier et au foncier (acquisition – construction_location) • Animation, • Frais de fonctionnement • Mise aux normes liée à une norme européenne en vigueur • Les projets qui ne sont pas dans le prolongement d'une exploitation ou une coopérative agricole
<p>Projets collectifs de valorisation touristique des produits de terroir (dont Cités de la Gastronomie et maisons des Vins) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études/ingénierie préalables (faisabilité technico-économique, études de positionnement/stratégie, etc.) • Conception/Création et/ou aménagement d'espaces d'accueil du public • Conception de scénographie/muséographie 	<ul style="list-style-type: none"> • Points de vente collectifs de producteurs • Points de vente/boutiques sur les sites touristiques • Acquisition foncière • Projets individuels • Animation • Frais de fonctionnement • Mise aux normes liée à une norme européenne en vigueur
<p>Événementiel régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépense collective et régionale liée à la promotion d'événementiel œnotouristique (fascinant week-end) • Dépenses liées à l'organisation d'événements dans le cadre des projets de cités de la gastronomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout autre type d'évènement est inéligible
<p>Études Paysagères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestation d'accompagnement pour l'étude des paysages viticoles, l'élaboration d'un plan d'actions et d'une stratégie de mise en valeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts internes (frais de personnel) et frais de fonctionnement • Les études qui ne sont pas réalisées à l'échelle d'un vignoble minimum



QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Toute structure sollicitant une aide régionale doit être dûment constituée et disposer d'un numéro SIRET
- Déposer sa demande complète avant tout démarrage du projet (signature d'un devis, passation d'un bon de commandes, etc.) pour éviter que les dépenses ne soient rejetées.

OU ET COMMENT DEPOSER MA DEMANDE ?

Localisation du projet	MODALITES DE DEPOT
<ul style="list-style-type: none">• Ain,• Isère,• Drome,• Haute-Savoie,• Savoie.	<p>Compléter le formulaire de demande d'aide adéquat (avec l'ensemble des pièces constitutives du dossier) et l'adresser à :</p> <p>Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Direction du tourisme 1 esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02 France</p> <p>Adresser également une copie numérique à l'adresse suivante : direction.tourisme@auvergnerhonealpes.fr</p>
<ul style="list-style-type: none">• Allier,• Ardèche,• Cantal,• Loire,• Haute-Loire,• Puy-de-Dôme,• Rhône.	<p>Compléter le formulaire de demande d'aide adéquat (avec l'ensemble des pièces constitutives du dossier) et l'adresser à :</p> <p>Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Direction du tourisme 59 boulevard Léon Jouhaux CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand cedex 2</p> <p>Adresser également une copie numérique à l'adresse suivante : direction.tourisme@auvergnerhonealpes.fr</p>